

Transparence exigée dans les subsides wallons

En poste depuis la fin juillet, la nouvelle coalition wallonne MR-cdH n'entend pas se perdre dans les formalités. Les caciques du gouvernement espèrent même marquer les esprits en ce début de rentrée politique avec une série d'annonces destinées à illustrer la rupture avec les socialistes éjectés du pouvoir.

Le gouvernement de ce jeudi doit ainsi poser les premiers jalons du nouveau processus qui sera mis en place pour l'octroi des subsides dans

l'ensemble des domaines de la vie publique (sport, économie, recherche, insertion socio-professionnelle, ...). Cela concerne tous les subsides accordés dans le cadre d'une convention de gré à gré, sans que la législation sur les marchés publics ait dû être actionnée.

Le MR et le cdH veulent visiblement donner un coup de balai dans des procédures d'octroi que certains qualifient comme étant le fait du prince ou le règne du copinage.

La première étape consiste donc à demander au SPW de mettre en place un cadastre des subsides aujourd'hui inexistant. Cette base de donnée contiendra notamment le nom du ministre ordonnateur et les évaluations données au dossier.

La construction de ce logiciel mènera à la rédaction d'une charte associative qui définit les relations entre les pouvoirs publics et les associations.

Un cadastre des subsides en Wallonie

La nouvelle coalition politique MR-cdH en place en Wallonie ne veut pas perdre de temps. Elle demande à l'administration de réaliser un cadastre des subsides.

FRANÇOIS-XAVIER LEFÈVRE

Ne surtout pas perdre de temps! En poste depuis la fin juillet, la nouvelle coalition wallonne MR-cdH n'entend pas se perdre dans les formalités. Les caciques du gouvernement espèrent même marquer les esprits en ce début de rentrée politique avec une série d'annonces destinées à illustrer la rupture avec les socialistes éjectés du pouvoir. Un exercice de communication que semblent avoir pris en main les libéraux.

Le tout nouveau ministre de l'Emploi et de l'Économie Pierre-Yves Jeholet (MR) a déjà eu l'occasion d'en donner un aperçu en annonçant en début de semaine qu'il allait secouer le mode de fonctionnement du Forem ou accentuer les synergies avec la politique menée au niveau fédéral. Le libéral entend également revoir la réforme des points APE menée ces derniers mois par la socialiste Éliane Tillieux. Le ministre a d'ailleurs prévu de faire un point

sur ce dossier en gouvernement ce jeudi.

Le règne du copinage?

Un autre dossier important en ce début septembre touche à la gouvernance. Lors de la présentation de sa note de politique régionale, la nouvelle équipe dirigée par Willy Borsus a expliqué qu'elle entendait prendre une série de mesures dans le cadre du renouveau démocratique. La transparence figure en tête de gondole.

L'exécutif promet une transparence complète dans ses décisions. Au-delà de «la pénibilité des procédures administratives qui est un très grand facteur d'opacité et de défiance» et constitue dès lors «un frein au développement économique», le gouvernement s'est engagé à mettre en place un processus de transparence des décisions dans les subventions facultatives octroyées dans l'ensemble des domaines de la vie publique (sport, économie, recherche, insertion socioprofessionnelle, etc.)

Cela concerne tous les subsides accordés dans le cadre d'une convention de gré à gré, sans que la législation sur les marchés publics

ait dû être actionnée. En gros, le MR et le cdH veulent donner un coup de balai dans des procédures d'octroi que certains qualifient comme étant le fait du prince ou le règne du copinage.

Absence de cadastre

Le gouvernement de ce jeudi doit ainsi poser les premiers jalons du projet en confiant au SPW la mission de rendre visibles ces subsides. Dans une note politique transmise

aux différents cabinets ministériels que nous avons pu consulter, l'exécutif estime qu'il est urgent «de construire la base de données nécessaire à la publication de ces données, par une plate-forme dédiée, gérée par le secrétariat général du SPW».

Outre les noms et adresses des bénéficiaires, cette base de données contiendra le nom du ministre ordonnateur et la procédure suivie par le gouvernement wallon pour l'octroi du subside, ainsi que les évaluations. «La base de données sera mise en ligne par une plate-forme user-friendly, consultable par mot-clé et par géolocalisation, et renvoyant, si cela est pertinent, à un site proposant une documentation plus complète», souligne la note

gouvernementale.

Cette première étape mènera à la rédaction d'une charte associative qui définit les relations entre les pouvoirs publics et les associations. Ce contrat «permettra d'assurer l'égalité de traitement entre les associations et la transparence des subsides».

Le gouvernement promet en outre que «les appels à projet seront privilégiés pour le soutien aux nouvelles initiatives».

Rentrée avancée de 15 jours pour les députés

Enfin, le dernier dossier qui amène une action urgente du gouvernement touche aux finances de la Région.

MR et cdH ont exigé des députés une rentrée anticipée.

Le Parlement est appelé à se pencher mercredi prochain sur une proposition de résolution demandant à la Cour des comptes d'effectuer un audit de la situation financière de la Wallonie.

Sans préciser son intention aujourd'hui, le gouvernement soulignait en juillet vouloir donner la priorité à «l'établissement d'une trajectoire de retour à l'équilibre structurel et d'une trajectoire de désendettement».